

**NOUVELLE SIGNATURE DE CHARTE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ  
LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
SIGNE AVEC LA COMMUNE D'AURIOL (13)**

***Yannick Mazette, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et les élus du Bureau Régional ont décidé de faire de la proximité un des axes forts de sa mandature. Pour favoriser le rayonnement de l'artisanat local, les élus entendent poursuivre les actions initiées depuis 2016 avec les signatures de chartes en faveur de l'économie de proximité. La commune d'Auriol rejoint aujourd'hui les plus de 350 communes déjà signataires et s'inscrit désormais dans cette politique de valorisation de nos entreprises artisanales et de soutien de l'économie de proximité de nos territoires.***

La charte en faveur de l'économie de proximité sera signée par le Maire de la commune d'Auriol, Madame Véronique MIQUELLY en présence de Monsieur Daniel SALENC, Président de niveau départemental des Bouches-du-Rhône à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur, le jeudi 3 avril 2025 à 18h à l'Espace de la Confluence à Auriol, le point de départ d'un partenariat à long-terme visant à « Consommer local, consommer artisanal », philosophie si chère à la chambre consulaire.

***Un engagement portant sur 4 priorités :***

- Faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label "Consommez local, consommez artisanal" pour la valorisation des produits locaux
- Maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune
- Permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise
- Soutenir la politique volontariste de la CMA Provence-Alpes-Cote D'Azur au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité



***« Parce nous sommes le partenaire des collectivités locales dans cette quête d'une économie de proximité forte et moderne, nous intensifierons, tout au long de notre mandature, nos actions en faveur du dynamisme des centres-villes. C'est véritablement le sens de ces chartes de soutien à l'économie de proximité : construire des stratégies locales pour promouvoir la consommation artisanale. »***

déclare Daniel SALENC,  
Président de niveau départemental des Bouches-du-Rhône.



# LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

*Partout présents*

## LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

### En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMA PACA, c'est :

Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 8 Centres CMA Formation

- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 10 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnés.

Plus d'informations sur [cmar-paca.fr](http://cmar-paca.fr)

#### Contact Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Magdalena LATAILLADE +33(0)4 91 36 36 42 | [m.lataillade@cmar-paca.fr](mailto:m.lataillade@cmar-paca.fr)

*Partenaire d'avenir*

